

diction ni de puissance sur les autres évêques; au contraire, il était obligé de se soumettre aux décrets des conciles et au jugement de ses collègues.

Dans toutes les persécutions que saint Athanase éprouva de la part des ariens, l'évêque de Rome ne fut jamais consulté, et on ne soumit point à son jugement les articles de la foi qui causaient des désordres en Orient, parce que le pape était regardé comme un autre évêque métropolitain, à qui on ne déférait qu'une primauté d'ordre et de siège.

Les libéralités de l'empereur Constantin ont causé de grands maux dans l'Église, comme nous l'apprend la légende de Sylvestre : elle affirme que le jour de la prétendue donation de Constantin, on entendit une voix du ciel qui criait : « Aujourd'hui le venin s'est répandu dans l'Église. »

Les donatistes qui persévéraient dans leur schisme flétrirent la mémoire de Sylvestre : ils l'accusèrent d'avoir déshonoré le sacerdoce sous le règne du pape Marcellin, en livrant les saintes Écritures aux païens et en offrant de l'encens aux idoles. Leurs accusations étaient appuyées de preuves terribles et irrécusables.

Sylvestre mourut le dernier jour de l'année 335, après vingt-et-un ans de pontificat. Son corps fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur le chemin du Sel, à une petite lieue de la ville de Rome.

MARC,

CONSTANTIN,
empereur.

35^e PAPE.

CONSTANTIN,
empereur.

Élection de Marc. — Obscurité de son histoire. — Écrits supposés.
— Réfutation des protestants.

D'après la plus exacte chronologie, Marc, Romain de naissance et fils de Priscus, fut élu le 18 janvier de l'an 336 pour gouverner l'Église. Son pontificat dura huit mois, et toutes ses actions sont inconnues.

Dans les ouvrages de saint Athanase on trouve une lettre des évêques d'Égypte au pape Marc, par laquelle ils lui demandaient des exemplaires du concile de Nicée; mais les protestants la regardent comme une pièce supposée. Les savants de notre communion repoussent l'authenticité de cette lettre et de la prétendue réponse du pape, dans laquelle il prend le titre orgueilleux d'évêque universel.

Le saint-père mourut le 7 octobre 336 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Pendant le pontificat de Marc et sous les règnes de ses successeurs, la nouvelle capitale de l'empire, élevée sur l'emplacement de l'antique Byzance, continuait à prendre un accroissement considérable. D'après l'historien Sozomène, son enceinte avait déjà quinze stades de circonférence : l'intérieur de la ville était divisé comme l'ancienne Rome en quatorze quartiers; les places étaient entourées de galeries

couvertes ; les principales rues venaient aborder à un magnifique forum où s'élevait une colonne de porphyre supportant la statue de Constantin. L'empereur habitait un palais somptueux, en avant duquel on avait construit un cirque immense, un hippodrome pour les courses de chevaux, des stades ou carrières pour les courses pédestres, et un amphithéâtre pour les combats de bêtes. Constantinople renfermait en outre plusieurs théâtres, des portiques ou galeries pour les promenades, des bains, des aqueducs, et un grand nombre de fontaines ; le prince avait fait construire un capitolé pour l'enseignement des lettres et des sciences, un prétoire ou palais de justice, des greniers publics, des estrades à degrés pour les distributions de grains faites aux citoyens qui bâtissaient la ville, et auxquels Constantin avait alloué une rente perpétuelle payable en grains à eux et à leur famille. La capitale s'enrichit même aux dépens des autres villes des plus belles statues de la Grèce : l'Apollon Pythien, le Sminthien et le trépied de Delphes décorèrent l'hippodrome ; les muses d'Hélicon et la célèbre statue de Rhée du mont Didyme furent placées dans le palais impérial. Mais ce qui caractérisa plus particulièrement ce règne fut le grand nombre de basiliques chrétiennes que l'on éleva à Constantinople ; la cathédrale appelée Sainte-Sophie et l'église des Douze Apôtres, bâties en forme de croix, attiraient l'admiration par les splendeurs de leur architecture : le prince destinant cette dernière à sa sépulture, y fit tailler un riche tombeau de marbre précieux au milieu des douze sépulcres des Apôtres, « espérant, dit Eusèbe de » Césarée, participer après sa mort à la gloire de ces princes » de l'Église. »

JULES I^{er},

CONSTANTIN,
empereur.

36^e PAPE.

CONSTANCE,
ET SES FRÈRES.

Élection de Jules. — Baptême de Constantin avant sa mort. — Il est canonisé dans l'Église grecque. — Saint Athanase est accusé de plusieurs crimes. — Concile d'Antioche. — Le pape est maltraité par les évêques d'Orient. — État déplorable de l'Église. — Querelles ridicules. — Mort du pape Jules. — Son infailibilité mise en défaut.

Le saint-siège resta vacant plusieurs mois ; ensuite Jules, Romain de naissance, fut élu pour l'occuper. Peu de temps après l'élévation du saint-père, Constantin se retira à Byzance pour échapper à l'exécration du sénat, du peuple romain, et même des chrétiens, qu'il avait comblés de bienfaits. L'empereur se fit enfin administrer le baptême, qu'il avait différé jusqu'au dernier moment de sa vie, et embrassa le christianisme non par conviction, mais par politique. Scalliger dit en parlant de ce prince : « Il était aussi peu chrétien que moi Tartare. » L'historien Zozime l'accuse également de s'être converti à la religion nouvelle parce que les prêtres du paganisme lui refusaient l'expiation des crimes énormes qu'il avait commis, tandis que la religion chrétienne lui offrait une absolution pleine et entière. Les prêtres grecs ont cependant placé ce monstre dans leur Ménologe, et ils l'honorent comme un saint.

Peu de temps après son baptême il mourut, et laissa, par

son testament, l'empire à ses trois fils et à ses deux neveux.

Les sectateurs d'Arius faisaient chaque jour de nouveaux progrès; ils séduisirent Constantius, qui avait en partage l'Asie, l'Orient et l'Égypte. Mais l'empereur Constantin le jeune, qui régnait en Espagne, en Gaule, et dans toutes les contrées qui sont au delà des Alpes, protégeait les orthodoxes : saint Athanase fut rétabli dans son église d'Alexandrie, où il fut encore exposé aux calomnies de ses ennemis, qui l'accusèrent d'avoir commis des meurtres, et excitèrent de violentes séditions dans son diocèse.

Afin de faire cesser le scandale, le patriarche Eusèbe assembla dans la ville d'Antioche un concile de quatre-vingt-dix-sept évêques pour juger Athanase. Aucun des évêques d'Italie, de l'Occident, ne se présentaient au nom du pape Jules; et le concile, présidé par Eusèbe, voulut encore chasser saint Athanase de son siège. On décida en faveur des ariens les différents articles de la foi, et l'on composa vingt-cinq canons de discipline, qui depuis ont été reçus dans toute l'Église. Le deuxième canon est surtout remarquable : les pères condamnaient sévèrement ceux qui entraient dans les temples avec un esprit de désobéissance ou de singularité, et refusaient de se joindre à la prière et à la communion; ils ordonnaient qu'ils fussent chassés de l'Église. Ce qui démontre que dans les premiers siècles du christianisme, les fidèles assistant aux assemblées chrétiennes avaient pour habitude de participer au mystère de l'Eucharistie.

Les partisans d'Eusèbe adressèrent à Rome des lettres remplies de railleries et de plaintes sur les liaisons que le

saint-père entretenait avec Athanase, et sur ses prétentions de rétablir dans leurs sièges les évêques déposés par les conciles : ils remirent ces lettres aux diacres Elpidius et Philoxène, que le pape avait envoyés à Antioche, en leur ordonnant de rapporter dans le plus court délai la réponse du pontife. Jules assembla aussitôt un nouveau concile pour juger la cause de saint Athanase, et il écrivit à l'empereur Constant pour lui faire connaître la persécution que l'on faisait souffrir à ce prélat et à Paul de Constantinople. Le prince s'adressa à Constantius, son frère, le priant d'envoyer trois évêques pour lui rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase. Les ambassadeurs se rendirent dans les Gaules, d'après les ordres de l'empereur : mais l'évêque de Trèves ne voulut point les recevoir à sa communion; et ceux-ci, de leur côté, refusèrent d'entrer en conférence avec l'évêque d'Alexandrie, prétendant n'avoir point à justifier le jugement des Orientaux, et ils se contentèrent de remettre entre les mains de Constant la nouvelle profession de foi qu'ils avaient composée depuis le concile.

L'Église était alors dans un désordre effrayant : les évêques et les pères se lançaient des anathèmes terribles; l'assemblée de Sardique prononça une condamnation contre les ennemis de saint Athanase, et huit des principaux chefs de la faction furent déposés et excommuniés. Les eusébiens, de leur côté, confirmèrent ce qu'ils avaient ordonné contre Athanase et ses adhérents; ils déposèrent Jules, évêque de Rome, pour les avoir admis à sa communion, et Osius de Cordoue, pour avoir été lié d'une amitié particulière avec Paulin et Eustathe, évêques d'Antioche. Ils excommunièrent

Maximin, évêque de Trèves; déposèrent Protogène, évêque de Sardique, et Gaudence; l'un parce qu'il favorisait Marcel, qui avait encouru une condamnation, l'autre parce qu'il avait soutenu les prêtres déposés. Les Églises d'Orient et d'Occident se trouvèrent ainsi divisées et ne communiquèrent plus entre elles pendant plusieurs années: enfin Grégoire, usurpateur du siège d'Alexandrie, étant mort, l'empereur Constantius rappela saint Athanase et le rétablit à la tête de son troupeau.

De nouvelles hérésies s'élevèrent encore sous le pontificat de Jules; mais l'histoire ne nous dit point si le saint-père les protégeait ou s'il les combattait. Il mourut le 12 avril de l'an 352, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quinze ans, et fut enterré sur le chemin d'Aurèle, dans le cimetière de Saint-Callepode.

Jules, avant sa mort, s'était laissé séduire par l'hypocrisie d'Ursace et de Valens, qui avaient simulé une réconciliation avec saint Athanase pour travailler plus efficacement à sa perte: et le Saint-Esprit, suivant les promesses de l'Évangile, ne découvrit point au pontife les artifices de ces évêques, qu'il reçut à sa communion.

Gratien et Yvon nous ont conservé plusieurs décrets de Jules, dans lesquels le saint-père condamne l'usure.

LIBÈRE,

CONSTANCE,

JOVIEN,

JULIEN,

37^e PAPE.

VALENTINIEN,

empereurs.

VALENS.

Election de Libère.—Il cite saint Athanase à son tribunal.—Il l'excommunie et se réconcilie ensuite avec lui. — Concile d'Arles. — Chute honteuse du pape. — Concile de Milan. — Libère est exilé. — Affection extraordinaire des dames romaines pour le pape. — Libère excommunie une deuxième fois saint Athanase. — Le pape devient hérétique et entraîne plusieurs évêques dans les doctrines d'Arius. — Il change de sentiments par politique. — Il revient encore à l'arianisme et meurt hérétique. — Les prêtres en ont fait un saint.

Après une vacance dont on ne connaît pas précisément la durée, Marcellinus Felix Liberius fut élu pour gouverner l'Église de Rome à la place de Jules 1^{er}: il était Romain de naissance. Dès que les Orientaux eurent appris que Libère occupait le siège pontifical, ils lui écrivirent contre saint Athanase. Le pape saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'augmenter l'influence de son siège; il envoya Paul, Lucius et Emilius, vers saint Athanase pour qu'il vint à Rome, afin de répondre aux accusations formées contre lui; mais Athanase, redoutant les suites d'un jugement dont les préparatifs annonçaient le triomphe de ses ennemis, refusa de comparaître. Alors Libère condamna le saint évêque et lança contre lui le plus terrible des anathèmes.